

# RIVEST SCHMIDT

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

AVOCATS

Téléphone: (514) 948-1888  
Télécopieur: (514) 948-0772

Le 26 octobre 2006

PAR : MESSAGER, TÉLÉCOPIEUR ET COURRIEL

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, case postale 001  
800, Place Victoria  
2e étage, Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3603-2006
PIÈCE NO: C-6.9-UC
Date: 26/10/2006

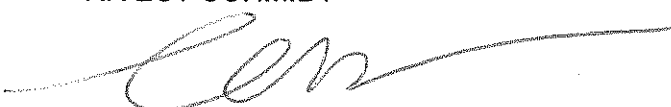
Objet : L'UNION DES CONSOMMATEURS  
- Demande d'approbation des dispositions tarifaires applicables aux options d'électricité interruptible pour la clientèle de grande puissance et d'utilisation des groupes électrogènes de secours –  
**DOSSIER RÉGIE R-3603-2006**  
**Notre dossier : 10,177/S**

Me Dubois,

Nous annexons à la présente, en huit (8) exemplaires, la demande de remboursement de frais de l'Union des consommateurs pour sa participation au dossier R-3603-2006 décrit en rubrique.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, M<sup>e</sup> Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

RIVEST SCHMIDT

  
Par : Eve-Lyne H. Fecteau  
ELHF/lc

P.j.

c.c. : M. Marc-Antoine Fleury  
M<sup>e</sup> Éric Fraser

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Dans la case ci-dessus, sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS.

## Identification des personnes

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.  
Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3603-2006	<b>Période couverte :</b>	mai à octobre 2006
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Union des consommateurs		
<b>S'agit-il d'un regroupement?</b> (oui/non)	Oui		
<b>S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :</b>			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Me Eve-Lyne H. Fecteau	> 7	Externe	7712, rue St-Hubert, Montréal (QC) H2R 2N8
Nom des analystes	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Marc-Antoine Fleury	> 2	Interne	6226, rue St-Hubert, Montréal (QC) H2S 2M2
Nom des témoins experts	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Marc-Antoine Fleury	n/a	Interne	6226, rue St-Hubert, Montréal (QC) H2S 2M2

<sup>1</sup> Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

<sup>2</sup> Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

## DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

### Budget de participation

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3603-2006	<b>Période couverte :</b>	mai à octobre 2006
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Union des consommateurs		

### BUDGET DE PARTICIPATION

#### 1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation

#### 2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant

#### 3. Moyens et services requis

##### 3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste

a) Mandat de chaque personne affectée au dossier

b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés

c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés

##### 3.2 Autres moyens requis

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Selectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Sommaire des frais réclamés

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 3, 4 et 5.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3603-2006	<b>Période couverte :</b>	mai à octobre 2006
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Union des consommateurs		
<b>HONORAIRES</b>			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires
	Préparation (heures) :	Audience (heures) :	(incl. TPS/TVQ admissibles)
Avocats	24,0	14	6 707,33 \$
	<small>case 1 (ref. case 26)</small>	<small>case 6 (ref. case 27)</small>	<small>case 13 (ref. case 30)</small>
Analystes	40,0	14	3 078,00 \$
	<small>case 2 (ref. case 31)</small>	<small>case 7 (ref. case 32)</small>	<small>case 14 (ref. case 35)</small>
Témoins experts	0,0	0	- \$
	<small>case 3 (ref. case 36)</small>	<small>case 8 (ref. case 37)</small>	<small>case 15 (ref. case 40)</small>
Experts conseils	0,0	n/a	- \$
	<small>case 4 (ref. case 41)</small>	<small>case 9 (ref. case 42)</small>	<small>case 16 (ref. case 45)</small>
Coordonnateurs	3,0	0	99,00 \$
	<small>case 5 (ref. case 46)</small>	<small>case 10 (ref. case 47)</small>	<small>case 17 (ref. case 50)</small>
<b>TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES</b>	<b>67,0</b>	<b>28</b>	<b>9 884,33 \$</b>
	<small>case 11 (somme des cases 1 à 5)</small>	<small>case 12 (somme des cases 6 à 10)</small>	<small>case 18 (somme des cases 13 à 17)</small>
<b>DÉPENSES</b>			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	296,53 \$		
	<small>case 19 (3% de la case 18)</small>		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	- \$		
	<small>case 20 (ref. case 54)</small>		
Dépenses de traduction	- \$		
	<small>case 21 (ref. case 55)</small>		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>296,53 \$</b>		
	<small>case 22 (somme des cases 19 à 21)</small>		
<b>ENVELOPPE GLOBALE</b>			
	- \$		
	<small>case 23 (ref. case 56)</small>		
<b>TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT</b>	<b>10 180,86 \$</b>		
	<small>case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)</small>		
<b>FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS</b>			
	- \$		
	<small>case 25</small>		

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Honoraires

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3603-2006	<b>Période couverte :</b>	mai à octobre 2006			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Union des consommateurs					
<b>HONORAIRES</b>						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Avocats</b>	heures					
Me Eve-Lyne H. Fecteau	Préparation (h):	24,0	165,00 \$	6 270,00 \$	437,33 \$	6 707,33 \$
	Audience (h):	14	165,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		6 270,00 \$	437,33 \$	6 707,33 \$
	24,0	14				
	case 26	case 27		case 28	case 29	case 30
<b>Analystes</b>	heures					
Marc-Antoine Fleury	Préparation (h):	40,0	57,00 \$	3 078,00 \$	0,00 \$	3 078,00 \$
	Audience (h):	14	57,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):					
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		3 078,00 \$	0,00 \$	3 078,00 \$
	40,0	14				
	case 31	case 32		case 33	case 34	case 35

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Honoraires (suite)

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3603-2006	<b>Période couverte :</b>	mai à octobre 2006			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Union des consommateurs					
<b>HONORAIRES (suite)</b>						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Témoins experts</b>	heures					
	Préparation (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0		case 38	case 39	case 40
	case 36	case 37				
<b>Experts-conseil</b>	heures					
	Préparation (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):		- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>n/a</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0			case 43	case 44	case 45
	case 41	case 42				
<b>Coordonnateurs</b>	heures					
Marc-Antoine Fleury	Préparation (h):	3,0	33,00 \$	99,00 \$	0,00 \$	99,00 \$
	Audience (h):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		99,00 \$	0,00 \$	99,00 \$
	3,0	0		case 48	case 49	case 50
	case 46	case 47				
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>				<b>9 447,00 \$</b>	<b>437,33 \$</b>	<b>9 884,33 \$</b>
				case 51	case 52	case 53

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

**AFFIDAVIT**

Numéro de dossier : R-3603-2006  
Nom de l'intervenant : Union des consommateurs

---

Je, soussigné, Marc-Antoine Fleury, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,

à Montreal,  
le 20<sup>e</sup> jour de octobre 2006

Me Emmanuelle Duchesne  
Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*

Et j'ai signé,

Marc-Antoine Fleury  
*(signature de l'affiant)*

---

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de \_\_\_\_\_, membre du regroupement intervenant;  
*(nom du membre)*
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,

à \_\_\_\_\_,  
le \_\_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 200

Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*

Et j'ai signé,

\_\_\_\_\_  
*(signature de l'affiant)*

---